



Service des droits des femmes et de l'égalité

Synthèse de l'actualité – 16 octobre 2009

Violences faites aux femmes

Suites de « l'affaire Polanski »

Alors que la justice suisse a confirmé début octobre qu'elle ne libérerait pas Roman Polanski, arrêté à la demande de la justice des Etats-Unis (voir synthèse du 30 septembre), plusieurs journaux ont consacré de pleines pages à « *l'encombrant M. Polanski* » comme le surnomme **Le Monde** du 7 octobre. Le quotidien note un passage « *de l'emballlement à l'embaras* ». **Libération** du 6 octobre consacrait au sujet trois articles de ses pages Rebonds. **Annie Sugier**, présidente de la Ligue du droit international des femmes (LDIF) qui souligne que « *la justice a sa propre logique, car elle se doit de penser, au-delà d'un cas individuel, à la protection à apporter à toutes les victimes passées, présentes ou à venir* » et s'indigne de voir « *des politiques et des journalistes banaliser des viols commis sur une fillette de 13 ans* » en parlant de « *relations avec une adolescente* ». **Germain Latour**, avocat, revient, lui, sur le rôle de la Suisse dans cette affaire, et **Dominique Sels**, écrivaine, prend la défense du cinéaste et estime qu'il faut protéger « *les filles de leurs mères plutôt que de Polanski* ». Début octobre le ministre de la Culture et de la Communication soutenait toujours le cinéaste (propos lors de la conférence de presse consacrée au budget de son ministère rapportés par **Libération** du 2 octobre, entretien au **Figaro** du 5 octobre) et l'affaire Polanski se transformait en « *affaire Mitterrand* ». Une affaire qui semble close aujourd'hui, au moins dans notre pays, avec les déclarations du président de la République au **Figaro** du 16 octobre. « *Je dois défendre certaines valeurs. Je ne laisserai donc personne assimiler homosexualité et pédophilie* » y déclare notamment Nicolas Sarkozy.

Sous le titre « La liberté sexuelle n'est pas le viol » **Caroline Fourest** (photo) avait dédié sa chronique dans **Le Monde** daté du 10 octobre à ces différentes polémiques revenant sur l'exploitation sexuelle et la sexualité non consentie et soulignant que « *ce n'est pas l'émancipation, mais la domination, qui conduit au viol* » et que « *c'est donc la domination, et non l'émancipation sexuelle, qu'il faut juger* ».

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité – 16/10/2009

Extrait de :

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_actualite_16_10_09.pdf